



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP(DEPI)/MED CC.9/2



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

17 octobre 2014

Original: Français

9^{ème} réunion du Comité de respect des obligations de la Convention de Barcelone
et ses Protocoles

Split, Croatie, 27-28 novembre 2014

Point 3 de l'Ordre du jour - Adoption de l'Ordre du jour provisoire et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Pour réduire l'impact environnemental et dans un souci d'économies financières, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Introduction

La neuvième réunion du Comité de respect des obligations se tiendra dans les locaux du Centre d'activités régionales/ Programme d'Actions Prioritaires (CAR/ PAP) à Split (Croatie) du 27 au 28 novembre 2014. Cette réunion sera saisie des points suivants :

JOUR 1/ 27 NOVEMBRE 2014

Point 1 de l'Ordre du jour : Ouverture de la réunion (09.00-9.30)

Document d'information : UNEP(DEPI)/MED CC.9/Inf.3 – Décision IG.21/1 relative au Comité de respect des obligations y compris le renouvellement de membres, la modification du Règlement intérieur et le Programme de travail du Comité de respect des obligations.

La neuvième réunion du Comité de respect des obligations sera ouverte le 27 novembre 2014 à 9h 00 par le Président du Comité de respect des obligations. Le Président du Comité Mr Larbi Sbai souhaitera commenter les principaux points de la Décision IG.21/1 relative au Comité de respect des obligations adoptées par la dix-huitième réunion des Parties contractantes à Istanbul en décembre 2013.

Point 2 de l'Ordre du jour: Élection du Président et des Vice-présidents (09.30-10.00)

Conformément à l'article 6 de son Règlement intérieur, le Comité procédera à l'élection de son Président et de ses deux Vice-présidents.

Point 3 de l'Ordre du jour : Adoption de l'Ordre du jour provisoire et organisation des travaux (10.00-10.30)

Document de travail : UNEP(DEPI)/MED CC.9/1 – Ordre du jour provisoire

Document de travail : UNEP(DEPI)/MED CC.9/2 – Ordre du jour annoté

La Décision IG 19/1 relative au Règlement intérieur du Comité de respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et ses Protocoles s'applique aux travaux de cette réunion.

Le Comité de respect des obligations examinera et adoptera son Ordre du jour.

Les langues de travail de la réunion seront le français et l'anglais.

Point 4 de l'Ordre du jour: Adoption du projet de rapport de la huitième réunion du Comité de respect des obligations (Athènes, 21-22 octobre 2013) (10.30-11.00)

Document de travail: UNEP(DEPI)/MED CC.9/7 – Projet de rapport de la huitième réunion du Comité de respect des obligations (Disponible en anglais seulement)

Le Président soumettra pour adoption aux membres du Comité le projet de rapport de la huitième réunion du Comité qui s'est tenue à Athènes les 21-22 octobre 2013.

Point 5 de l'Ordre du jour : Application de la Recommandation du Comité de respect des obligations sur le non-respect des obligations en ce qui concerne la soumission des rapports prévue à l'article 26 de la Convention de Barcelone (11.30-13.00)

Document de travail : UNEP(DEPI)/MED CC.9/3 – Recommandation du Comité de respect des obligations sur le non-respect des obligations en ce qui concerne la soumission des rapports prévue à l'article 26 de la Convention de Barcelone.

La dix-huitième réunion des Parties contractantes a approuvé la Recommandation du Comité de respect des obligations figurant en Annexe I de son rapport d'activités pour l'exercice biennal 2012-2013. Le Comité précisera les actions devant être prises en vue de la mise en œuvre de ces recommandations.

Point 6 de l'Ordre du jour : Critères pour l'évaluation des rapports pour identifier des situations actuelles ou potentielles de non-respect (15.00-18.00)

Document de travail : UNEP(DEPI)/MED CC.9/4 – Projet de note sur les critères d'évaluation des rapports par le Secrétariat et le Comité de respect des obligations pour identifier des cas actuels ou potentiels de non-respect avec les commentaires reçus par le Secrétariat (Disponible en anglais seulement).

Le programme de travail du Comité de respect des obligations pour l'exercice biennal 2014-2015 adopté par la dix-huitième réunion des Parties contractantes prévoit la finalisation du projet de Lignes directrices et de critères communs pour l'évaluation des rapports par le Comité de respect des obligations.

Lors de sa septième réunion, le Comité a donné son accord pour que, dans le cadre de l'évaluation des rapports soumis par les Parties contractantes, des critères d'évaluation soient définis pour le Biennium 2010-2011 et a demandé à Mme Daniela Addis de piloter un Groupe de travail pour collecter les propositions d'amendement ou de compléments au projet de note concernant la définition de ces Lignes directrices.

A sa huitième réunion, le Comité a accueilli la présentation par Mme Daniela Addis des propositions d'amendement ou de compléments au projet de note concernant la définition des «Lignes directrices pour l'évaluation des rapports pour identifier des situations actuelles ou potentielles de non-respect». Le Comité soumettra ses commentaires sur cette version amendée en vue de sa finalisation.

JOUR 2/ 28 NOVEMBRE 2014

Point 7 de l'Ordre du jour : Soumission des rapports par les Parties contractantes (Biennium 2012-2013) (09.00-11.00)

Document de travail : UNEP(DEPI)/MED CC.9/5 - Note du Secrétariat sur les rapports soumis par les Parties Contractantes pour le Biennium 2012-2013

Document d'information : UNEP(DEPI)/MED CC.9/Inf.4 - Lettres de Rappel du Secrétariat aux Parties Contractantes (Biennium 2012-2013)

Le Président invitera le Secrétariat à faire le point sur la situation de la soumission des rapports par les Parties contractantes au titre du Biennium 2012-2013 suite aux différents courriers de rappel adressés aux Parties contractantes les invitant à rendre leur rapport biennal au Secrétariat au plus tard en octobre 2014. Le Président invitera le Secrétariat à présenter une note d'analyse du rapport soumis au titre du Biennium 2012-2013.

Point 8 de l'Ordre du jour: **Projet révisé de Format de rapport de la Convention de Barcelone et ses Protocoles (11.00-16.00)**

Document de travail : UNEP(DEPI)/MED CC.9/6 - Note explicative sur le projet révisé de Format de rapport dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et ses Protocoles

Dans son rapport d'activités pour le Biennium 2010-2011, le Comité de respect des obligations a déploré l'information partielle et les réponses trop générales au Questionnaire et souligné la nécessité de procéder à une révision du Formulaire de rapport dans un souci de simplification. Prenant note de la proposition du Comité, la dix-huitième réunion des Parties contractantes a, par sa décision IG.21/2, demandé au Secrétariat de préparer, en concertation avec le Comité de respect des obligations, un projet simplifié et pratique de modèle de rapport et de le soumettre pour examen et adoption à la dix-neuvième réunion des Parties contractantes.

Le Président invitera le Secrétariat à présenter la note explicative sur l'étude concernant la révision du Format actuel de rapport en vue de connaître les observations du Comité. Le projet révisé de format de rapport prenant en compte ces commentaires sera soumis par voie électronique aux membres du Comité avant la dixième réunion du Comité de respect des obligations.

Point 9 de l'Ordre du jour: **Adoption des conclusions et décisions (16.30-17.30)**

Le Secrétariat soumettra au Comité un projet de conclusions et décisions de la présente réunion du Comité pour examen et validation. Le rapport de la neuvième réunion du Comité de respect des obligations sera adopté à la 10^{ème} réunion du Comité.

Point 10 de l'Ordre du jour: **Questions diverses (17.30-17.45)**

Le Président du Comité invitera ses membres à évoquer toutes autres questions pertinentes.

Point 11 de l'Ordre du jour: **Clôture de la réunion (17.45-18.00)**

Le Président clôturera la réunion le 28 novembre 2014 à 18.00.

CALENDRIER PROVISOIRE

Jeudi, 27 novembre 2014	
08.30-09.00	Enregistrement
09.00-09.30	Point 1 de l'Ordre du jour: Ouverture de la réunion
09.30-10.00	Point 2 de l'Ordre du jour: Élection du Président et des Vice-Présidents
10.00-10.30	Point 3 de l'Ordre du jour: Adoption de l'Ordre du jour provisoire et adoption des travaux
10.30-11.00	Point 4 de l'Ordre du jour: Adoption du projet de rapport de la huitième réunion du Comité de respect des obligations
11.00-11.30	Pause-café
11.30-13.00	Point 5 de l'Ordre du jour: Application de la Recommandation du Comité de respect des obligations sur le non-respect des obligations en ce qui concerne la soumission des rapports prévue à l'article 26 de la Convention de Barcelone
13.00-15.00	Déjeuner
15.00-16.00	Point 6 de l'Ordre du jour: Critères pour l'évaluation des rapports pour identifier des situations actuelles ou potentielles de non-respect.
16.00-16.15	Pause-café
16.15-18.00	Point 6 de l'Ordre du jour (suite): Critères pour l'évaluation des rapports pour identifier des situations actuelles ou potentielles de non-respect.
Vendredi, 28 novembre 2014	
09.00 -11.00	Point 7 de l'Ordre du jour: Soumission des rapports par les Parties contractantes (biennium 2012-2013)
11.00-11.30	Pause-café
11.30-13.00	Point 8 de l'Ordre du jour: Projet révisé de Format de rapport de la Convention de Barcelone et ses Protocoles.
13.00-15.00	Déjeuner
15.00-16.00	Point 8 de l'Ordre du jour (suite): Projet révisé de Format de rapport de la Convention de Barcelone et ses Protocoles.
16.00-16.30	Pause-café
16.30-17.30	Point 9 de l'Ordre du jour: Adoption des conclusions et décisions
17.30-17.45	Point 10 de l'Ordre du jour: Questions diverses
17.45-18.00	Point 11 de l'Ordre du jour: Clôture de la réunion